



Cambrai, le 12 février 2026

**Madame Anne LE HÉNANFF**

Ministre chargée de l'Intelligence artificielle  
et du Numérique

Télédoc 151

139 rue de Bercy

75572 PARIS CEDEX 12

Alexandre BASQUIN

SÉNATEUR  
DU NORD

Membre de la Commission  
de l'aménagement du  
territoire et du  
développement durable

Membre du groupe  
d'études « Numérique »

[a.basquin@senat.fr](mailto:a.basquin@senat.fr)

<https://alexandrebasquin.fr>

*Permanence parlementaire :*  
7, rue des Cordiers  
59400 CAMBRAI  
Tel : 03.27.83.08.21

*Sénat :*  
15, rue de Vaugirard  
75006 PARIS

**Monsieur Serge PAPIN**

Ministre des Petites et moyennes entreprises, du Commerce,  
de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat

Télédoc 151

139 rue de Bercy

75572 PARIS CEDEX 12

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Depuis quelques jours, une publicité pour un collier connecté baptisé «Friend» a fait son apparition dans le métro parisien.

Ce nouvel objet connecté, mis sur le marché par une start-up américaine, nous promet une présence permanente, un véritable « ami » qui ne nous quitterait jamais. Agent conversationnel alimenté par une intelligence artificielle, ce collier entend tout, enregistre tout et peut réagir spontanément ou « discuter » en temps réel.

Encore une technologie nouvelle présentée comme une avancée pour notre société, mais surtout créée pour générer de la dépendance émotionnelle et nous surveiller. Dans cette droite ligne du capitalisme de surveillance.

Pour autant, ce produit passe un cap !

Pour rappel et comme le montrent des études internationales, les agents conversationnels font des ravages sur la santé mentale des jeunes mais, aussi, sur leurs capacités cognitives.

On ne peut répondre au mal-être qu'ils expriment fortement ces dernières années avec de l'intelligence artificielle. Ils ont besoin de structures dédiées, d'accompagnements adaptés, de lieux où se réunir dans la réalité. Ils ont besoin d'une réponse à la hauteur.

Or, ce collier « Friend » va aggraver un état des lieux déjà très préoccupant.

En plus de proposer une réponse inadaptée voire dangereuse à un problème réel, ce nouveau produit capte en permanence les données de ses utilisateurs sans qu'il ne soit certain que leur consentement soit complètement éclairé lors de la présentation des conditions d'utilisation, ainsi que le stipule pourtant la réglementation européenne.

Il capte aussi les données de leur entourage qui, lui, n'a rien accepté. Et nous savons aujourd'hui que ces données sont utilisées à des fins publicitaires mais, aussi, parfois, politiques. Le danger est donc bien réel pour notre démocratie.

Pour toutes ces raisons, il apparaît nécessaire que vous puissiez prendre toutes les mesures nécessaires face à cet outil et que vous puissiez même réfléchir à son interdiction sur le sol français.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Alexandre BASQUIN  
Sénateur du Nord